

Procès-Verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du 14 mai 2020

Date 14 mai 2020

Année scolaire : 2019 / 2020
Numéro de séance : 5
Date de transmission de la convocation aux membres : 07 mai 2020
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : M JADEAU
Secrétaire de séance : Mme BIRAUD
Quorum : 13
Nombre de présents : 21

Ordre du jour

I – FONCTIONNEMENT GENERAL

1-1 – Organisation de l'établissement dans le cadre de sa réouverture dans le respect des consignes sanitaires.

II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

IV – QUESTIONS DIVERSES

Annexes

Protocole d'accueil et de sortie du collège.
Protocole de prise en charge et de déplacement des élèves.
Protocole de restauration.

FEUILLE D'ÉMARGEMENT
Séance 14 mai 2020

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom - Prénom	Signature	Nom - Prénom	Signature
MEMBRES DE DROIT	Chef d'établissement	JADEAU Francis	✕		
	Gestionnaire	PALEZIS Anne	✕		
	CPE	DUPONT Julien	✕		
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	LEDEUX Jean-Louis	Excusé		
		PECRIAUX Sybil	✕		
	Commune siège	ARNAULT Richard	Excusé		
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE		COLIN Josette	✕		
		GABORIT Bernard	✕		
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MONAT Katel	✕		
		DELMARLE Théo	✕		
		DUMAY Aurore	✕		
		MILLOT Julie	✕		
		MALTERRE Jean-François	✕		
		GUILLARD François	✕		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BIRAULD Sylvie	✕		
		DEVERGE Gilles	Excusé	BALOGUE Guylaine	✕
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	DUPUY Christelle	✕		
		LAGARDE Franck	✕		
		ARDOUIN Christelle	✕		
		AUVIN Laurent	Excusé		
		CAPERAN Stéphane	✕		
		COLASSON Sandra	Excusée	ARTAUD Mathilde	✕
	Elèves	DROUINEAU Lou	✕		
		RADULPH Lennie	✕		

Préambule.

La séance débute à 18h04, le quorum étant atteint (21 connectés).

Désignation du secrétaire de séance.

Mme BIRAUD est désignée secrétaire de séance.

M. JADEAU rappelle brièvement les modalités de fonctionnement du CA en distanciel avec le dispositif de la classe VIA, notamment la prise de parole, les commentaires possibles à travers le CHAT et le vote.

Adoption de l'ordre du jour.

Une seule question à l'ordre du jour de ce CA extraordinaire : l'organisation du collège en vue de la réouverture du collège.

Présents : 21

Abstention : 0

Nul ou blanc : 0

Contre : 0

Pour : 21

I – FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL.

1.1 – Organisation de l'établissement dans le cadre de sa réouverture dans le respect des consignes sanitaires.

En préambule, M. JADEAU insiste sur la priorité absolue accordée à la sécurité sanitaire. Les préconisations dans ce domaine devront être absolument respectées. Elles reposent sur les 5 piliers autour desquels est construit le guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et lycées : le maintien de la distanciation physique dans tous les espaces ; l'application des gestes barrière notamment le lavage des mains et le port du masque, qui dans le contexte de fonctionnement d'un collège sera obligatoire pour tous ; la limitation du brassage des élèves par la mise en place de parcours de déplacement, la pose de panneaux indicateurs, la différenciation des espaces (zones de regroupement et zones de récréation spécifiques à chaque groupe accueillis) ; le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel selon le protocole mis en place par le Conseil départemental ; la formation, l'information et la communication avec les courriers et e-mails adressés par le collège aux familles, les informations mis en ligne sur le site Internet, la formation au port du masque assurée auprès des personnels par l'infirmière, l'accueil des élèves par cette dernière prévu le lundi 18 mai au matin avec rappel des précautions essentielles.

Dans un 2^{ème} temps, M. JADEAU présente la situation du collège à la suite du sondage effectué auprès des familles et des dispositifs réfléchis en conseil pédagogique le 5 mai, en conseils d'enseignement les 11 et 12 mai et en CHS le 12 mai également. Le collège accueillera 48 élèves répartis en 5 groupes (3 en 6^{ème} et 2 en 5^{ème}) encadrés par 28 adultes (12 professeurs, 6 agents, 6 personnels de vie scolaire et AESH, 3 personnels de direction et administratif, 1 infirmière scolaire) sur 3 jours (lundi, mardi et jeudi).

L'objectif pédagogique prioritaire retenu est en effet de ne pas creuser les écarts entre élèves présents au collège et élèves poursuivants à distance. Les enseignants ont donc opté pour travailler au collège les cours et les activités demandés à distance. Un bilan avec les élèves présents aura néanmoins lieu, des approfondissements périphériques, ne créant pas d'handicaps pour les absents, pouvant être proposés. C'est pourquoi le collège n'accueillera pas d'élèves le mercredi et le vendredi jusqu'à la fin du mois de mai par souci d'équité.

Par ailleurs, le dispositif d'enseignement à distance continue pour les autres élèves : cours et activités sur PRONOTE, classes virtuelles, communication par l'e-mail de l'ENT.

La priorité sanitaire et la reprise pédagogique in situ se déclinent en 3 protocoles établissement que M. JADEAU présente ensuite (voir annexes).

Mme PALEZIS présente elle l'application au collège du protocole départemental avec la répartition des rôles entre les différents agents, l'organisation de l'accueil du public et la gratuité de la restauration scolaire.

Une série de questions pratiques est ensuite posée par les membres du CA sur le marquage au sol des différentes zones, l'organisation des bus, la disponibilité du liquide hydro-alcoolique ou des masques, l'encadrement des élèves et la surveillance de la cour de récréation, la prise en compte de toutes les demandes familiales, le profil des élèves volontaires, les protocoles pour les changements de masques tant pour les élèves que pour les adultes etc.

Deux questions sont posées sur la continuité du dispositif à distance et une autre sur la part que représente le nombre d'élèves volontaires par rapport au total (48 sur 144 élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}).

À toutes ces questions, M. JADEAU et Mme PALEZIS répondent lorsqu'ils ont des réponses à apporter.

M. JADEAU demande au CA d'approuver l'organisation de la réouverture du collège selon les modalités présentées.

Présents : 21

Abstention : 5

Nul ou blanc : 0

Contre : 0

Pour : 16

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Le secrétaire de séance,
Mme BIRAUD



Le Président
M. JADEAU

